

## ADMISSION À L'ÉMÉRITAT

*Les Professeurs B. van de WALLE, J. van HOUTTE, P. MICHOT, J. LEJEUNE, F. ORBAN, L. GAROT et P. LOUON ont été successivement admis à l'éméritat pendant l'année académique 1971-1972.*

### Baudouin van de Walle

Baudouin van de WALLE est admis à l'éméritat le 21 octobre 1971.

Né à Bruges le 21 octobre 1901, Baudouin van de WALLE fit ses études primaires et moyennes au Collège Saint-Louis de Bruges. Il entra ensuite à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, pour y faire sa candidature en philosophie et lettres (groupe philologie classique), puis, désireux de se consacrer uniquement à l'égyptologie, il vint à l'Université de Liège où, en 1922, un Institut Supérieur d'Histoire et de Littérature Orientales venait d'être créé. Il y suivit les cours de Jean Capart, dont il devait devenir un disciple, et y conquist en 1925 le grade de docteur avec la plus grande distinction.

Il commença sa carrière professorale à l'Ecole des Hautes Etudes de Gand, mais il n'y enseigna que peu de temps, car, dès septembre 1928, il entra dans le corps professoral de l'Université de Liège, où il allait représenter l'égyptologie pendant près de quarante-cinq ans. Il fut tout d'abord chargé, à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, des cours d'Histoire de l'art égyptien, d'Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués en Egypte, et des Exercices d'archéologie égyptienne. L'année suivante, il se vit confier, à l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales, les cours d'Histoire ancienne de l'Orient (2<sup>e</sup> partie : Egypte), d'Égyptien et d'Histoire de la littérature égyptienne; et, en 1930, la Faculté de Philosophie et Lettres le chargea d'un

cours facultatif d'Égyptologie. Il fut nommé professeur en 1936 et professeur ordinaire en 1964, lorsqu'une modification de la loi accorda l'ordinariat aux professeurs des Instituts. Il fut élu, à diverses reprises, pour présider l'Institut Oriental; enfin, durant l'année académique 1967-1968, il occupa le poste de Secrétaire du Conseil Académique.

Baudoin van de WALLE s'est acquis une réputation internationale par de très nombreuses publications, dans lesquelles se révèle l'intérêt qu'il a toujours porté à tous les aspects de l'ancienne civilisation égyptienne : l'écriture hiéroglyphique, l'archéologie, la littérature, la religion et même les récits des voyageurs qui, au cours des siècles passés, ont parcouru la terre des pharaons. Il présente le grand avantage d'être à la fois un archéologue et un philologue, et ces deux pôles de sa personnalité s'enrichissent l'un l'autre.

Il a collaboré aux fouilles de l'Egypt Exploration Society en Egypte (à Abydos en 1926, à Hermonthis en 1930), effectué une quinzaine de voyages en Orient et participé, depuis 1920, à divers congrès d'orientalisme en y présentant des communications.

Il fut secrétaire de la Société Belge d'Études Orientales de 1927 à 1933. Membre associé de l'Institut d'Égypte (Le Caire), du Deutsches Archäologisches Institut, c'est aussi un membre très actif de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, — il fait partie de son Conseil d'Administration, — et de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, qu'il a quelquefois présidée.

Pour ses élèves, Baudouin van de WALLE n'est pas seulement un savant éminent, il fut encore un remarquable professeur. Il accueillait les débutants avec gentillesse et se montrait toujours prêt à les aider. Il faisait preuve d'une grande patience dans l'enseignement des rudiments, pour apparaître, par la suite, comme un maître exigeant, qui initiait les étudiants à une critique toujours en éveil et qui ne se satisfaisait jamais d'approximations.

Ses exposés étaient toujours clairs et profondément pensés, son français châtié et son vocabulaire riche. Homme affable et

modeste, il acceptait avec une humilité toute scientifique les suggestions qu'on lui faisait.

Au moment où il accède à l'éméritat, la Section Orientale est triste de perdre en lui un Collègue charmant, dont l'esprit était très fin et qui avait conservé toutes les traditions de l'ancien humanisme.

Ch. FONTINOY.

### Jean van Houtte

Jean van HOUTTE est admis à l'éméritat le 1<sup>er</sup> décembre 1971.

Né à Gand en 1907, le Baron Jean van HOUTTE obtint dans l'Université de cette ville les diplômes de docteur en droit et de candidat notaire, après de brillantes études.

Ses qualités éminentes lui valurent — rare privilège — d'être nommé professeur aux Universités de Gand et de Liège. Il fut appelé à enseigner dans notre Université au titre de chargé de cours à la date du 22 septembre 1931 et en qualité de professeur ordinaire à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1936.

Jean van HOUTTE est l'auteur de nombreuses publications parmi lesquelles les plus importantes sont :

- Un traité des sociétés de personnes à responsabilité limitée, réédité à plusieurs reprises.
- Les Principes du droit fiscal belge, synthèse remarquable de notre régime fiscal, ouvrage publié en français et en néerlandais.

Ses connaissances juridiques, sa compétence dans les domaines financier et fiscal l'amènèrent à faire partie de nombreuses commissions et associations. Plusieurs d'entre elles l'appelèrent à la Présidence. Citons notamment :

- L'Institut belge des Finances publiques,
- L'Institut belge des Sciences politiques,
- L'Académie Royale Flamande des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique,
- Le Conseil supérieur de la Famille,
- Le Conseil supérieur des Finances.

Grand voyageur, Jean van HOUTTE a parcouru toutes les parties du monde. Sa renommée a, depuis longtemps, dépassé nos frontières.

Certains Etats étrangers le consultèrent en tant qu'expert à l'occasion de l'élaboration de lois fiscales.

Les Universités de Grenoble, de Lille, de Nice ont tenu à lui conférer le titre de Docteur Honoris Causa.

Il fut aussi chargé de diverses missions scientifiques et d'enseignement à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, à Lille, Nimègue et Grenoble.

La carrière politique de cet éminent collègue est connue de tous. Chacun sait qu'il dirigea le Gouvernement de notre pays de 1952 à 1954. Mais il n'est pas sans intérêt de rappeler que sa compétence, unanimement reconnue, dans les domaines financier et fiscal, lui a valu, par ailleurs d'assumer à deux reprises, de 1950 à 1952 et de 1958 à 1961, les fonctions de Ministre des Finances.

Membre de la Commission des Finances et du Sénat, il fut l'auteur de nombreux rapports et exerça une influence souvent déterminante sur l'élaboration de diverses lois fiscales, et, plus spécialement, de celle qui a donné naissance au code actuel d'impôts sur les revenus.

Ministre d'Etat depuis juillet 1966, le Baron van HOUTTE est actuellement Président de la SABENA. Il est titulaire d'innombrables et très hautes distinctions honorifiques belges et étrangères.

E. BOURS.

### **Paul Michot**

Paul MICHOT est admis à l'éméritat le 19 janvier 1972.

Né à Gembloux le 19 janvier 1902, Paul MICHOT obtint, à l'Université de Liège, en 1925 le grade d'Ingénieur Civil des Mines et en 1927 celui d'Ingénieur géologue. Toute sa carrière se déroula dès lors à l'Université de Liège où il fut successivement assistant, puis chef de travaux de géologie générale;

il fut nommé chargé de cours en 1937 et professeur ordinaire en 1943.

Il enseigna d'abord la Pétrographie puis succéda à son maître P. FOURMARIER à la chaire de Géologie générale de la faculté des Sciences.

Dès le début de son activité scientifique, il s'attaqua au problème particulièrement ardu et ingrat posé par la stratigraphie et la tectonique du Silurien en Belgique. Son mémoire sur cette question, couronné par l'Académie, est resté classique jusqu'aujourd'hui.

En 1932, il participa à l'expédition scientifique du Ruwenzori. Il en ramena la matière d'une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, qu'il n'eut pas l'occasion de défendre, ayant été nommé chargé de cours entretemps.

Par la suite, tout en poursuivant et en dirigeant de nombreuses recherches sur la sédimentologie et la tectonique des ensembles épizonaux, il entreprit en Norvège méridionale une œuvre gigantesque qui devait l'amener à préciser les règles qui président à l'élaboration des orogènes profonds et à acquérir dans ce domaine une autorité internationale.

Dans l'ensemble de ces travaux, il s'est attaché constamment à mettre en évidence les interactions des phénomènes géologiques d'ordre divers qui, au cours de l'histoire de la Terre, se sont manifestés à toutes les échelles, et dont la combinaison dans l'espace et dans le temps permet de comprendre la constitution des ensembles régionaux qui contribuent à l'architecture de l'écorce terrestre.

Une telle entreprise, qui embrasse tous les aspects des Sciences minérales, n'a été possible qu'au prix d'un travail acharné joint à une érudition exceptionnelle, en même temps qu'à un esprit clair et synthétique, capable de jeter des ponts entre des notions qui relèvent d'ordinaire de spécialistes distincts.

La poursuite de cette démarche dans la recherche lui a permis de tracer la ligne directrice d'un enseignement original et de très haute valeur, contribuant ainsi au renom de l'école de géologie de Liège. En même temps, tant par son activité propre que par l'encouragement qu'il a donné à ses collaborateurs, il a

introduit et développé dans notre Université des domaines de recherche nouveaux, et notamment la pétrologie, la sédimentologie et la géochimie.

Les titres scientifiques de P. MICHOT sont nombreux : rappelons notamment qu'il est membre de la classe des Sciences de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, membre de l'Académie des Sciences de Norvège et membre étranger de l'Académie des Sciences de Hollande.

Il convient de rappeler également le rôle actif qu'il a joué dans la résistance à l'occupant nazi au cours de la guerre de 1940-45. Rédacteur en chef d'un journal clandestin et responsable pour la région liégeoise du Front de l'Indépendance, il fut arrêté à deux reprises et ne dut son salut qu'à la libération du territoire en 1944.

Nous savons que son accession à l'éméritat ne marque pas le début d'un repos, qui serait cependant bien mérité, mais va lui rendre possible la réflexion calme et prolongée génératrice de travaux de large synthèse. Nous lui souhaitons d'y trouver toute la satisfaction d'un travail fécond.

J. BELLIERE.

### **Jules Lejeune**

Jules LEJEUNE est admis à l'éméritat le 1<sup>er</sup> mars 1972.

Né à Dison le 16 octobre 1910, moins de soixante-deux ans avant son éméritat, décidément peu de carrières magistrales sont à la fois aussi précoces, aussi longues et aussi denses que celle de Jules LEJEUNE. Chargé de cours à vingt-cinq ans, professeur ordinaire dès la trentaine, il aura monopolisé avec talent pendant trente-six ans les chaires de Statistique au Droit, aux Sciences, aux Sciences économiques. J'entends par statistique non seulement la méthode dans toutes ses variantes jusqu'à l'extrême raffinement, mais encore mainte « substantifique moëlle » comme la démographie, la politique commerciale, les conjonctures économiques, bref une somme dont la maîtrise exclut d'avance

toute médiocrité. C'est pourquoi, le jour de sa leçon inaugurale, le professeur LEJEUNE avait derrière lui une formation de premier ordre, fondée sur l'économie politique approfondie, sur divers prolongements sociologiques, sur la mathématique, et, brochant sur le tout, comme il va de soi, les arcanes de la statistique avancée. Doctorat en sciences commerciales de notre Université, avec la plus grande distinction, diplôme brillant d'études supérieures à la Sorbonne (groupe des sciences économiques), compléments sous l'égide de Georges DARMOIS à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris toujours, pèlerinage enfin à la Mecque d'Outre-Manche, la *London School of Economics*, et j'allais oublier les lauriers du Concours interuniversitaire avec 92 points sur 100 : un tel *curriculum vitae* évoque mal les langueurs d'une « société de consommation »...

Comment, déjà chargé jusqu'aux oreilles, le professeur LEJEUNE a-t-il pu suppléer sans accident pendant des années le regretté Léon MICHEL dans presque toutes ses attributions ? Au nom de quelles délices s'est-il trouvé, dès 1939, membre actif de la Commission centrale de statistique, puis, au fil du temps, membre du Conseil supérieur de statistique, sans compter une part notable dans l'élaboration de nos indices des prix, de notre comptabilité nationale, et d'autres fonctions au niveau de l'Etat, voire de la région, notamment la gouverne des travaux officiellement publiés en 1966 sous le titre : « La Région liégeoise » ? Comment aussi, malgré trop d'accablancements, le professeur LEJEUNE a-t-il réussi à concevoir, à mûrir, à publier tantôt en volumes, tantôt en articles bien aotés, une œuvre scientifique louable et louée par les spécialistes ? Malgré la brièveté du présent espace, où j'omets par exemple une longue participation à la *Revue des sciences économiques* que Jules LEJEUNE a d'ailleurs dirigée en participation, je rougirais de ne pas rappeler pour l'essentiel les « Méthodes de constructions des indexnumbers », les deux volumes de la « Statistique, méthode et applications », ainsi que les « Eléments de démographie ».

Eh bien, comment tout cela s'est-il fait ? J'ai peur que ce ne soit par un excès d'usure, issu d'un sens « vieux style » du devoir...

Avec cet honneur, les honneurs sont advenus à Jules LEJEUNE : élection à l'Institut international de statistique — très fermé — dès 1948, ainsi qu'à la Société de statistique de Paris, à l'Econometric Society et ailleurs. D'un grain plus métallique, je trouve la Légion d'honneur, la plaquette d'honneur de la ville de Liège, ainsi que divers ordres nationaux capables d'ornier les patients en raison de leur âge : rosette de l'ordre de Léopold, commanderie de l'ordre de la Couronne, Croix civique de première classe...

La « moyenne pondérée » des connaisseurs ne réprouvera ni une telle carrière, ni un tel *cursus honorum*, surtout lorsqu'il aura été dit — une fois n'est pas coutume — que nombre d'étudiants ont aimé le professeur Jules LEJEUNE, et que bien plus encore ont été ses obligés.

G. DIJKMANS.

### Fernand Orban

Fernand ORBAN est admis à l'éméritat le 9 mai 1972.

Diplômé docteur en médecine avec grande distinction en 1927, il a consacré toute sa vie uniquement à l'Hôpital de Bavière. Dès 1925, en effet, il entre en qualité d'externe au service de chirurgie et y restera toujours.

C'est principalement au Professeur LERICHE qu'il doit le meilleur de sa formation; il a été véritablement marqué de l'empreinte du sceau de ce grand maître. Tout au long de sa carrière, il en fait sans cesse allusion à ses élèves lors de discussions de cas cliniques difficiles.

Puis vint la guerre. Après s'être dévoué dans le silence de la clandestinité, il rejoint l'Angleterre. En 1943, il est promu « Major Surgical Specialist ». Outre la chirurgie moderne, il apprend à connaître l'humanisme britannique dans la simplicité laconique et grandiose du sens du devoir.

Le professeur ORBAN a voulu, dès sa rentrée après-guerre, appliquer dans son service les techniques les plus modernes au service du malade. Il n'a pas hésité à favoriser le développement

de l'anesthésiologie et même, plus tard, à céder au Professeur HANQUET une place pour la Réanimation, comprenant l'importance capitale de ce problème.

Il s'est alors attaché à créer, dans son département, des groupes de spécialisations en disciplines vasculaire, orthopédique, gastro-entérologique et pédiatrique. Tout au long de sa carrière, il a fait preuve d'un grand humanisme. Ses travaux lui ont valu une réputation internationale enviée dans les domaines de l'orthopédie et de la chirurgie vasculaire.

Le Professeur ORBAN est membre de nombreuses sociétés savantes. Outre sa représentation en qualité de Membre Titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, il a été nommé en 1964 Fellow of the Royal College of Surgeons (England), Fellow of the Surgical College (Hon.) et, en 1965, il s'est vu recevoir le titre de Fellow of the American College of Surgeons - U.S.A. (F.A.C.S. - Hon.). Par ailleurs, son dévouement durant la guerre lui a valu de nombreuses distinctions; parmi celles-ci, on relève « Officer of the Most Excellent Order of the British Empire (O.B.E.) mil.

G. LEJEUNE.

### Lucien Garot

Lucien GAROT est admis à l'éméritat le 18 juillet 1972.

Né en 1902, Lucien GAROT, après des humanités au lycée de Versailles — homologuées en Belgique avec « grand fruit » — acquiert en 1925 le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'Université de Liège avec la plus grande distinction. Lauréat du concours de bourses de l'Etat, il fait quelques séjours de spécialisation en pédiatrie à l'étranger : Strasbourg, Paris, Dusseldorf.

Nommé assistant à la chaire de pédiatrie de notre Université le 1<sup>er</sup> février 1927, Lucien GAROT est dès 1931 proclamé à l'unanimité agrégé de l'enseignement supérieur et reste jusqu'en 1941 attaché comme agrégé au service de pédiatrie. En 1937, il obtenait le prix Henri Jaspar.

Allant au-delà du rôle généralement dévolu au pédiatre, Lucien GAROT avait très tôt réalisé l'importance majeure que devaient prendre la pédiatrie préventive et la pédiatrie sociale. Auteur de plusieurs volumes et brochures bien connus (certains ont été réédités jusqu'à dix fois) traitant de puériculture et de pédiatrie sociale, Lucien GAROT devient une des personnalités marquantes de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, où il assume les fonctions de président du collège des conseillers médicaux et de membre du comité médical supérieur.

Excellent pédagogue, il est nommé en 1949 chargé de cours à notre Université; il y enseigne l'hygiène de l'enfance, y compris l'hygiène scolaire.

Bien connu internationalement, Lucien GAROT a été désigné comme rapporteur dans de nombreux congrès scientifiques. Il assura la présidence de la Société Belge de Pédiatrie. Ses quelque 120 publications se rapportent à de nombreux sujets de clinique pédiatrique, — car son activité de pédiatre-clinicien reste grande et sa compétence respectée —, à la biochimie des échanges nutritifs de la première enfance (à l'état normal et dans diverses circonstances pathologiques) ainsi qu'à des enquêtes et études de pédiatrie sociale.

Si l'importance des charges d'enseignement que notre Université a pu confier à Lucien GAROT fut réduite, ce dernier s'est néanmoins imposé comme personnalité pédiatrique de premier plan, alliant les qualités du clinicien à celles du chercheur et de l'organisateur en médecine préventive et sociale de la première enfance.

Cl. LAMBOTTE.

### **Paul Louon**

Paul LOUON est admis à l'éméritat le 5 septembre 1972.

Né à Ixelles le 5 septembre 1902, Paul LOUON fait ses études supérieures à l'Université de Liège et est diplômé Ingénieur électricien avec grande distinction en 1926. Après son service militaire et une courte période d'activité dans l'industrie, il est

nommé en 1929 assistant à l'Institut Electrotechnique Montefiore où se poursuivra le reste de sa carrière.

Alors chef de travaux, il est mobilisé en août 1939 avec le grade de lieutenant de réserve aux Troupes de Transmissions; il participe à la campagne de 1940 et par un heureux concours de circonstances échappe à la captivité.

Nommé chargé de cours en 1948, il succède à feu le professeur Kuntziger dans l'enseignement relatif à la conception et au calcul des machines électriques. Il est promu à l'ordinariat en 1954.

En 1966, suite à la réforme des études d'ingénieur, il est chargé de deux nouveaux enseignements intitulés respectivement « Constitution et calcul des circuits magnétiques », « Machines électriques d'asservissement et de positionnement ». Les travaux pratiques relatifs à ce dernier cours ont nécessité la création d'un nouveau laboratoire d'essais.

La clarté et la méthode qui ont caractérisé les éditions successives de ses notes de cours sont le reflet de la haute conscience avec laquelle Paul LOUON a rempli sa mission de professeur. Quelques mois encore avant sa mise à la retraite il publie à l'intention de ses élèves des notes nouvellement mises à jour.

Avec des moyens modestes dans l'immédiat après-guerre, il a participé avec son maître, le professeur Kuntziger, à la création d'un laboratoire relatif à l'exploration des champs magnétiques continus et alternatifs. Nommé chargé de cours il en assure le développement et parachève l'œuvre commencée.

La majorité de ses publications sont des mises au point de questions importantes relatives à la construction des machines électriques : méthodes d'exploration de champs magnétiques, pré-détermination de flux dans l'aire, manifestations de l'effet pelliculaire dans divers types de machines. Il est l'auteur de la note intitulée « La Faculté des Sciences Appliquées » parue dans le *Liber memorialis* : l'Université de Liège de 1867 à 1935.

Il participe aussi aux activités des associations liégeoises d'ingénieurs, particulièrement de l'A.I.M. D'abord secrétaire de rédaction du bulletin scientifique, il devient membre du Comité scientifique et en est à deux reprises élu président. Il intervient

aussi comme membre du Conseil d'administration et comme Président de la section « Alterneurs » aux trois premières sessions quadriennales des « Journées Internationales d'étude des Centrales électriques modernes ».

Il est également membre du Comité scientifique de l'A.I.Lg., de la Commission administrative de l'Institut Polytechnique de la Ville de Liège et vice-Président de la Commission administrative de l'Ecole Industrielle supérieure de cette même ville où il exerça pendant vingt ans les fonctions d'assistant-répétiteur puis de professeur du cours du soir d'électricité.

Toujours affable et soucieux de servir, Paul LOUON s'est fait de nombreux amis. Ceux-ci lui souhaitent une longue et paisible retraite.

J. LISTRAY.

\*  
\* \*

*L'Université forme des vœux ardents pour que tous ces collègues puissent encore, pendant de nombreuses années, contribuer au prestige de la Maison qu'ils ont servie avec tant de compétence et de talent.*